

Chers contribuables,

J'ai le plaisir de m'adresser à vous pour vous présenter le rapport sur la situation financière du canton de Lingwick et ce, selon les dispositions de l'article 955 du Code municipal.

1. Les états financiers 2008

Selon les états financiers 2008 vérifiés par la firme Raymond Chabot Grant Thornton, comptables agréés, vérificateur mandaté par la municipalité du canton de Lingwick :

REVENUS	2008	2007
Taxes + frais pour services municipaux (matières résiduelles)	509 808 \$	482 739 \$
Paielements tenant lieu de taxes	10 562 \$	10 562 \$
Transferts	463 251 \$	219 505 \$
Autres	38 360\$	55 098 \$
Total des revenus	1 021 981 \$	767 904 \$
DÉPENSES		
Sécurité publique (entretien et immobilisation)	108 855 \$	121 088 \$
Transport (entretien et immobilisation)	586 523 \$	309 826 \$
Autres (Administration, Hygiène du milieu, Aménagement, Loisirs, intérêt)	277 893 \$	285 572 \$
Total des dépenses de fonctionnement et d'immobilisation	973 271 \$	716 486 \$
Total des dépenses d'immobilisation seulement	356 730 \$	81 705 \$
Le surplus de l'exercice	48 710 \$	51 418 \$
Le surplus accumulé au 31 décembre	136 907 \$	114 102 \$
Le fond de roulement au 31 décembre	44 000 \$	37 100 \$
Emprunt à long terme (achat camion incendie)	63 929 \$	82 934 \$

2. L'année en cours

Au premier janvier 2009, la valeur imposable au rôle d'évaluation est passée à 57 319 400 \$. Votre taux de taxe foncière était de 0,78 \$ / 100\$ d'évaluation. Les taxes sur les services étaient les suivantes : taxe pour la collecte, le transport et la disposition des matières résiduelles, taxe pour la collecte des matières recyclables et la taxe pour le service de traitement des boues de fosses septiques.

Pour l'année 2009, le conseil municipal a adopté un budget équilibré de 843 893 \$ incluant des dépenses prévues en immobilisation de 196 023 \$. Nous prévoyons terminer l'année 2009 avec un léger surplus.

Lors de la vente de la propriété de *Savane Investissement inc.* à *Financecom Investissement Verts inc.*, les droits de mutation payés à la municipalité s'élevaient à 136 700\$; de plus, en 2009, la MRC a effectué une correction de l'évaluation foncière de cette propriété (pour les années 2007 et 2008), le paiement de cette taxe correspondait au montant de 24 900\$. Le vérificateur comptable, a affecté ce montant dû au niveau du surplus de l'exercice financiers de l'année 2008, ce qui porte le total du surplus de cet exercice à 48 710\$.

Afin de terminer la mise à niveau de la route 257, le coût total des travaux réalisés cette année, s'élève à 175 600\$; d'ici le 31 décembre 2009, les sommes suivantes nous aurons été versées soit: 50 000\$ du programme PARRM de la députée de Mégantic-Compton et du MTQ et 104 788\$ du programme de remboursement de la taxe d'accises, suite à la reddition finale des comptes. En 2010, nous recevons le paiement final des sommes promises pour effectuer ces travaux. Ce montant s'élève à 13 000\$ et il fait partie du programme PARRM.

La municipalité a déboursé un montant de 54 494 \$ pour le redressement, l'élargissement et l'abaissement de la côte du chemin North Hill. Nous avons acheté une sableuse au coût de 16 829,83 et une grappe-peigne au montant de 4 740,75 \$ incluant les taxes et l'installation. Nous avons aussi effectué des réparations majeures à la niveleuse et à la rétro-excavatrice pour un montant d'environ 10 000\$.

Des améliorations ont été faites au Centre communautaire, soit: l'achat et l'installation des gouttières, l'installation de drains pour les gouttières et la réparation de la chaussée, l'achat et l'installation d'un chauffe-eau et d'un appareil de climatisation pour un montant de 10 533\$

Nous avons versé 2 500 \$ dans le fond de roulement ce qui porte la somme à 46 500 \$

La municipalité a reçu de la MRC du Haut St-François, la conformité des règlements d'urbanisme suite à leur refonte et adoption, soit le règlement du plan d'urbanisme, le règlement de zonage, le règlement de lotissement, le règlement de construction, le règlement sur les permis et certificats visant l'ensemble du territoire de la municipalité.

Dans le cadre du *programme Volet II* nous avons terminé les aménagements de l'arboretum sur le terrain de la municipalité près du pont couvert. Avec l'aide d'une subvention de 1000\$ de programme Support à l'action bénévole de la députée, nous avons installé un lampadaire avec boîte électrique près du pont couvert.

Contrats de 25 000 \$ et plus depuis le 1^{er} janvier 2009 :

Nom	Description	Total
<i>Excavations Gagnon et Frères Inc</i>	Route 257; niveleuse, compacteur	14 427,70 \$
	Route 257; gravier et transport	141 754,15 \$
<i>Héloc.</i>	Achat du camion-citerne	99 939,52 \$
	Lumières d'urgences	6 953,10 \$
<i>Les Bétons L. Barolet inc.</i>	Chemin North Hill – 1 ^{ère} phase; gravier, location pelle mécanique et compacteur	21 189,84 \$
	Chemin North Hill – 2 ^e phase; gravier et location pelle mécanique	17 918,64 \$
	Route 257; gravier, location pelle mécanique	9 571,80 \$
	Gravier pour routes municipales	2 227,16 \$
	Centre communautaire; installation de drains	3 085,38 \$
<i>M.R.C. Haut-Saint-François</i>	Quote-part, téléphonie IP, fibre optique, collecte sélective, site enfouissement et redevances, fosse septique : utilisateur-payeur, règlements d'urbanisme, autres	75 476,40 \$
<i>Ministre des Finances</i>	Service Sûreté du Québec	77 786 \$
	Registre des propriétaires/exploitants	127 \$
<i>Pavages St-François</i>	Route 257; réparation asphalte	59 793,06 \$
	Centre communautaire; réparation asphalte du stationnement	2 257,50 \$
<i>Services Sanitaires Denis Fortier inc.;</i>	Collecte sélective, collecte des ordures et location des conteneurs	26 421,72 \$

À noter que les montants cités plus haut incluent les taxes.

Le programme triennal d'immobilisation adopté en décembre 2008 prévoyait des investissements de 206 023 \$ en 2009, de 99 000 \$ en 2010, et de 103 500 \$ en 2011.

3. La rémunération des élus

Élus	Rémunération	Allocation dépense
maire	3 787,88 \$	1 893,92 \$
Conseillers (4) et (poste no 2 vacant)	1 265,84 \$	632,92 \$
Conseiller : président du comité de voirie	2 694,68 \$	1 347,32 \$

Les membres du conseil reçoivent une rémunération de 20 \$ et une allocation de dépenses de 10 \$ pour leur présence à chacun des ateliers de travail du conseil municipal. Au cours de l'année 2009, nous aurons tenu 13 ateliers de travail, 12 réunions régulières plus 6 rencontres cédulées uniquement pour des réunions spéciales.

4. Les orientations 2010

- Obtenir l'aide financière du Pacte rural afin de procéder à l'achat de terrains zonés blanc pour les revendre à des fins de construction domiciliaire;
- Travailler avec les organismes de la MRC pour rendre accessible internet haute-vitesse sur tout le territoire;
- Avec l'aide de subventions de la taxe d'accise, poursuivre les travaux d'amélioration du profil de la 2^{ième} côtes du chemin North Hill et continuer le rechargement de ce chemin;
- Maintenir en bon état les routes, les équipements et les bâtiments de la municipalité;
- Prévoir des sommes d'argent pour poursuivre la formation des pompiers volontaires et réaliser les actions projetées dans notre plan de mise en œuvre en sécurité incendie;
- Encourager l'implication et participation des citoyens dans les différentes activités de loisirs;
- Poursuivre l'accueil pour les nouveaux-arrivants, la remise des bourses aux finissants et la politique de revitalisation favorisant l'accès à une nouvelle résidence et/ou la rénovation des résidences existantes;
- Un nouveau rôle d'évaluation triennal a été déposé par la MRC du Haut St-François, ce qui implique de nouvelles valeurs imposable pour tous les immeubles situés sur le territoire.
- Renégocier et signer les contrats des collectes des matières résiduelles.
- Financer nos dépenses courantes à même nos revenus;

Les membres du conseil travailleront bientôt à l'élaboration du budget pour l'année 2010 et détermineront alors plus précisément les orientations de la municipalité pour l'année qui vient. Pour l'année 2010, votre taux de taxe foncière sera calculé en fonction du nouveau rôle d'évaluation déposé par la MRC.

5. En conclusion

J'aimerais remercier les conseillers qui ont complété leur mandat, Gaston Cloutier, Serge Gilbert, Jean Guy Marois, André Poulin et souhaiter un bon mandat aux nouveaux membres du conseil municipal. Nous vous assurons, chers citoyennes et citoyens que le but premier de votre conseil municipal est de continuer d'offrir à la population des services de qualité au meilleur coût possible.

Céline Gagné, mairesse